



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 18 numéro 5

Mai 2024

Schéma de couverture de risques incendie

Le 29 avril dernier, monsieur Alexandre Bilodeau, directeur adjoint du Service incendie de l'Agglomération de La Tuque, accompagné de messieurs Pierre Pacarar, directeur général de Ville de La Tuque et André Vézina, directeur du même service, nous a présenté ce que sera le nouveau Schéma de couverture de risques incendie.



On a pu constater que le Service est bien préparé et bien équipé pour prévenir et combattre les incendies sur le territoire de l'Agglomération. Toutefois, compte tenu de l'immensité du territoire, il est impossible d'avoir la même efficacité partout.

Les deux plus importants risques pour la Municipalité de Lac-Édouard sont un déversement de produits chimiques provenant d'un wagon d'un convoi ferroviaire et un incendie de forêt. Heureusement, les trains passent lentement dans le village de Lac-Édouard, dû au fait que c'est ici que la voie ferrée est à son plus haut niveau; de plus, il y a peu de wagon transportant des matières dangereuses.

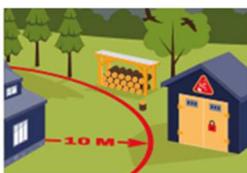
En ce qui a trait aux incendies de forêt, c'est autre chose. Les changements climatiques risquent de nous apporter des périodes de sécheresses en été ainsi que peu de couverture neigeuse en hiver. De ce fait, nous devons être très vigilants en ce qui a trait aux feux extérieurs.



Tout feu à ciel ouvert nécessite l'obtention au préalable d'un permis de brûlage du Service incendie. **Seuls sont autorisés les feux dans un foyer avec pare-étincelle. Les feux d'artifice sont également une source potentielle d'un incendie de forêt.**

**Comme vous pouvez le constater, la forêt nous entoure !
Soyons prévoyants !**

La **SOPFEU** vous suggère quelques actions qui peuvent aider à prévenir un incendie de forêt et à protéger notre environnement :



Entreposez les matières combustibles à **plus de 10 m de tout bâtiment.**



Évitez l'utilisation de paillis d'écorce ou d'autres matériaux inflammables dans l'aménagement paysager.

Gardez le terrain **exempt de débris**, de branches ou de feuilles mortes



Schéma de couverture de risques incendie	1
Calendrier des activités à venir	2
Taxes municipales : Modes de paiement	3
Achat regroupé d'arbustes	
Cueillette des encombrants	
Plan municipal de mesures d'urgence	4
Plan municipal de mesures d'urgence (suite)	5
Permis de rénovation ou de construction (rappel)	
Chronique l'Avertisseur	6
Parc municipal de la Batiscan	
Bienvenue à La Seigneurie du Triton	7
Bienvenue à La Seigneurie du Triton (suite)	8
Plantes aquatiques dans nos lacs et cours d'eau	
Vignette pour la mise à l'eau de votre embarcation	9
Matières résiduelles	
Des nouvelles de votre Coop	10
Société d'habitation du Québec	11
Publicité XPLORE	
Coordonnées de la Mairie	12
Dates des assemblées municipales pour l'année 2024	
Offre d'emploi	

Calendrier des activités à venir

Mai 2024

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

 Cueillette des déchets encombrants

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Note : Taxes municipales Le lundi 20 mai 2024 : date d'échéance pour le 3 ^e versement.		 14 Conseil municipal 17 h	15	16	17	18
19	Congé férié Fête des Patriotes Fermeture des bureaux municipaux	 21	 22 Cueillette des déchets encombrants	23	 24 Dre Amélie Sauvé	 25 AGA à 10 h Au Centre Communautaire
26	 27	28	29	30	31	

Juin

Dorénavant, pour prendre un rendez-vous avec la Dre Amélie Sauvé veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3. Il ne faut plus téléphoner à la mairie pour prendre un rendez-vous.

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
 Le ciné-club fait relâche pendant la période estivale. De retour à l'automne 2024. Bon été ! Rollande Lecours et Lise Rousseau						1
2	 3	4	5	6	7	8
9 16 Fête des Pères	 10	 11 Conseil municipal 17 h	 12 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h	13	14	15



Pour prendre un rendez-vous ayant trait à une prise de sang à Lac-Édouard, veuillez composer le 819-523-4581, poste 2600



La Dre sauvé accueillera ses patient-e-s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude.
Prochain rendez-vous : le vendredi 24 mai.

Note : Il ne faut plus téléphoner à la mairie pour prendre un rendez-vous.

Taxes municipales : Modes de paiement



Le lundi 20 mai 2024 : date d'échéance pour le 3^e versement.

Nous vous invitons à effectuer votre paiement auprès de votre institution bancaire, ou à nous faire parvenir un chèque par la poste ou en argent comptant au bureau.

De plus, vous pouvez nous faire un virement Interac. Voici comment procéder :

Identification : Muni Lac Edouard / **Courriel :** agente@lacedouard.ca / **Question :** Municipalite / **Réponse :** LacEdouard / **Raison :** important, **mettre les 10 premiers chiffres de votre matricule sans tiret et sans espace, s'il n'y a aucun numéro de matricule, le paiement ne sera pas autorisé.**

Nous ne disposons d'aucun terminal Interac, il est donc impossible de payer à l'aide d'une carte bancaire à nos bureaux ou par téléphone.



Sylvie Héon, Adjointe administrative

Pour me rejoindre : Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

Achat regroupé d'arbustes (Rappel)

À chaque année, Ville de La Tuque organise un achat regroupé d'arbustes pour végétaliser vos bandes riveraines. Livraison au mois de juin.

En effet, le reboisement de votre bande riveraine protège la qualité de l'eau du lac en face de votre chalet et par le fait même la valeur de ce dernier.

- ▶ Pour obtenir de l'information au sujet des arbustes disponibles consultez : <https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/bande-riveraine>
- ▶ Pour placer une commande, contactez madame Julie Pilote au 819-523-8200, poste 2620. Communiquez avec elle le plus tôt possible.



Le 24 mai est la date limite pour commander vos arbustes.

Cueillette des déchets encombrants

Le mercredi 22 mai, il y aura cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, matelas, meubles, etc.). Placez-les en bordure de rue (à votre adresse civique) et ils seront ramassés.

Quant à vos appareils électroniques (téléviseur, lecteur DVD, ordinateur, téléphone cellulaire, etc.) vous pouvez les apporter à l'Écocentre, 1220, chemin des Pionniers, La Tuque. Il n'y a aucun frais pour les résidents de Lac-Édouard.



Par ailleurs, les matériaux de construction ne sont pas considérés comme des déchets encombrants. Vous devez les apporter vous-même au Site de transbordement au 1220, chemin des Pionniers, La Tuque. Aucun frais ne vous sera chargé. Voir : www.lacedouard.ca pour la liste des encombrants acceptés lors de la cueillette.



Merci de votre collaboration,

Pierre Arseneault, directeur général

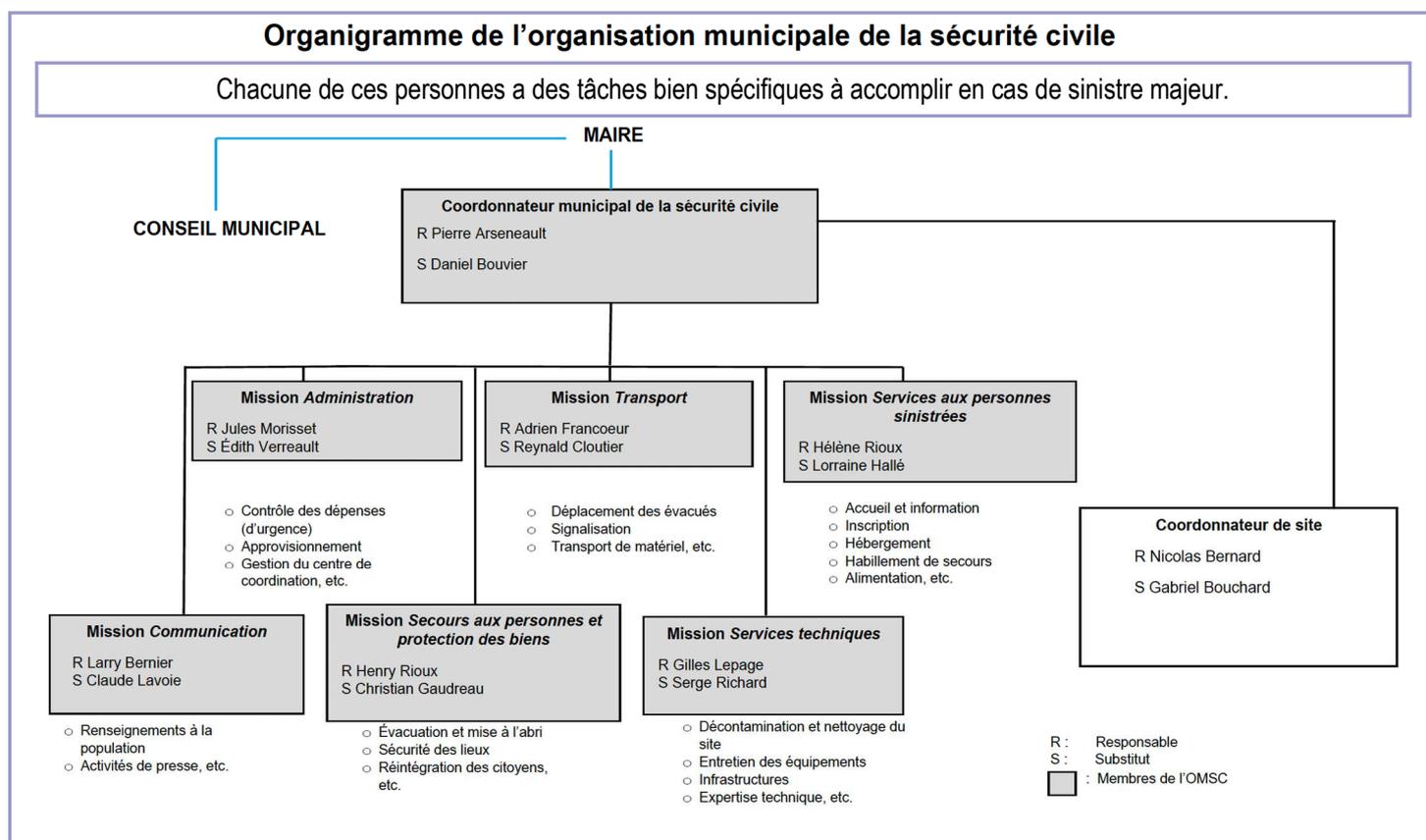
Plan municipal de mesures d'urgence



Personne ne le souhaite, mais la Municipalité de Lac-Édouard risque de faire face un jour ou l'autre à un sinistre. Les deux plus probables sont un déversement de substances toxiques provenant d'un ou de plusieurs wagons d'un train ou un incendie de forêt menaçant les personnes et les habitations. Avec les changements climatiques le deuxième événement est peut-être le plus probable de se produire.

Depuis l'adoption en 2017 du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, par le Gouvernement du Québec, la Municipalité de Lac-Édouard s'est doté d'un Plan de sécurité civile.

Ce plan comporte six Missions, avec chacune un responsable et un Coordonnateur de site, tel que vous pouvez le voir sur l'organigramme ci-dessous.



De plus, nous avons prévu la diffusion de l'information via la plateforme « Alertes municipales », un Centre de coordination et un Centre de coordination alternatif, un Centre d'hébergement et des Centres d'hébergement alternatifs avec entente avec la Croix-Rouge, un Bottin des ressources et des embarcations nécessaires et enfin, des Procédures d'évacuation ou de confinement.

La Municipalité a aussi des accès privilégiés avec la Direction régionale de la sécurité civile, Hydro-Québec, le CN, la Sûreté du Québec, le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, les Forces armées canadiennes, la Croix-Rouge, les Services ambulanciers ainsi que les deux autres municipalités faisant partie de l'Agglomération de La Tuque.

Nous souhaitons toutes et tous de ne pas avoir à vivre un sinistre majeur. Mais comme il vaut mieux prévenir que guérir, c'est pour cette raison que la Municipalité de Lac-Édouard se tient prête à agir.

Plan municipal de mesures d'urgence (suite)

Lorsque nous devons évacuer le territoire, selon le lieu du **sinistre**, le tableau ci-dessous indique les principaux **itinéraires** à suivre, les **points de rassemblement** à respecter et les **moysens de transport** à privilégier.

 SINISTRE	 ITINÉRAIRES	 POINTS DE RASSEMBLEMENT	 MOYENS DE TRANSPORT
Au nord, au sud ou à l'est du village	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1. Route du Lac-Édouard, rte #155 ▶ 2. ZEC Ménokéosawin, entrée #4, vers Accueil, rte #155 	<ul style="list-style-type: none"> 1.  Mairie : Village, chemins Côté, Bertrand et Rondeau 2.  Intersections avec la route du Lac-Édouard : <ul style="list-style-type: none"> - Chemins Baie-William Est, Baie Bouleau Nord et Sud, - Baie William Ouest, Baie-Power - Baie-des-Rats-Île Eaton 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Autocars, autos 2. Camions légers, quads
À l'ouest du village	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1. Route 410, ZEC Kiskissink, vers Accueil, rte # 155 ▶ 2. lac Édouard, rte # 411 vers rang Sud-Est ▶ 3. Via Rail 	<ul style="list-style-type: none"> 1.  Mairie 2.  Quai municipal 3.  Gare 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Camions légers, quads 2. Bateaux, camions légers, autocars 3. Train

Permis de rénovation ou de construction (rappel)



Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation ? Si vous pensez faire ces travaux à l'été ou à l'automne 2024, parlez-en d'abord avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2138. Il est présent au bureau du lundi au mercredi, de 9 h à 16 h.



Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général



Chronique l'Avertisseur



Comme nous l'avons souvent répété, la plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt.

En cette période de l'année, beaucoup de feuilles mortes jonchent le sol et constituent un combustible parfait pour le déclenchement d'un feu. À chaque année, la SOPFEU enregistre plusieurs incendies de forêt dans la province.

C'est pourquoi, on demande à tous d'éviter de faire des feux à ciel ouvert ainsi que des feux d'artifice.

Selon monsieur Alexandre Bilodeau, directeur adjoint du Service incendie de l'Agglomération de La Tuque, une étincelle peut facilement générer un feu de forêt.

Avant de vous rendre en forêt, consultez le danger d'incendie

- ▷ sur nos panneaux d'inflammabilité officiels,
- ▷ sur notre site Internet,
- ▷ sur notre application mobile,
- ▷ ou en vous abonnant à notre envoi quotidien par courriel.

DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI



BAS

MODÉRÉ

ÉLEVÉ

TRÈS ÉLEVÉ

EXTRÊME

ATTENTION AVANT D'ALLUMER UN FEU EN FORÊT

Parc municipal de La Batiscan

Le 15 mai 2024, le parc municipal entame sa saison estivale. Permettez-nous de vous rappeler quelques **consignes** quant à l'utilisation de la servitude de passage :

- Ouverture de la clôture de 9 h à 20 h 30;
- Emprunter le chemin qui donne accès au parc municipal;
- **Rester sur le chemin et éviter de vous y arrêter;**
- Ne pas jeter de déchets sur la chaussée;
- Maximum 10 km/h en tout temps.



Quant à la réglementation relative au parc municipal, voici les principales règles à suivre :

Pas de chiens (à chaque année, nous devons rappeler à plusieurs personnes que les chiens ne sont pas admis au parc municipal); **Pas de contenants de verre**; **Pas de feu sur la plage**.

Pour le bien-être, la quiétude et l'utilisation agréable des lieux, il est impératif que chaque personne respecte toutes ces consignes.

Bienvenue à La seigneurie du Triton

Le vendredi 10 mai sera le coup d'envoi de la saison 2024 à la Seigneurie du Triton.

Notre équipe exceptionnelle est sur place afin de préparer les lieux pour l'arrivée de nos premiers clients. Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir également au cours de la saison.



REPAS À LA SEIGNEURIE DU TRITON

Une journée toute simple afin de profiter d'une visite des lieux et de déguster la cuisine savoureuse préparée par notre équipe de restauration. Des chefs qui s'amuse à transformer les aliments du Québec et à vous les faire découvrir autrement. Ils s'inspirent de la cuisine internationale en y ajoutant leur touche personnelle, et l'empreinte du Triton, soit chic et rustique !

Plusieurs de nos plats sont accompagnés de diverses découvertes de la nature, fruit de cueillettes effectuées sur notre territoire. Nous sommes également spécialisés en mets fumés, séchés et en salaison. Que vous ayez une occasion spéciale à souligner ou pas, la Seigneurie du Triton est un lieu différent où vous vivrez une expérience unique et magique.

Prix par personne les taxes sont en sus :

Brunch GOURMET

Comprend : transfert en bateau, visite historique, 2 petits déjeuners de type gourmet
49 \$ pour 2 adultes / 34 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 24 \$ par enfant de 4 à 13 ans.

Repas du midi au Shore-Lunch

Comprend : transfert en bateau, visite historique, repas en forêt cuit sur le grill (soupe, salade, plat principal et dessert)

44 \$ par adulte / 28 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 22 \$ par enfant de 4 à 13 ans.

Les soupers

Le transfert en bateau aller-retour ainsi que la visite historique sont toujours inclus

- La table d'hôte : repas 4 services (menu à la carte en supplément).
68 \$ par adulte / 47 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 34 \$ par enfant de 4 à 13 ans
- La fin gourmet : repas 6 services, inspiration gastronomique du moment de nos chefs.
118 \$ par adulte / 118 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 118 \$ par enfant de 4 à 13 ans

▪ Le souper-spectacle (29 juin et 31 août) :

repas de type tapas et grillades servi au shore lunch en plein coeur de la nature et soirée au soleil-couchant pour écouter un chansonnier de la région de la Tuque Jean-François Tremblay.

79 \$ par adulte / 55 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 39 \$ par enfant de 4 à 13 ans



Bienvenue à La seigneurie du Triton

JOURNÉE À LA SEIGNEURIE DU TRITON

Vous souhaitez passer plus de temps à la Seigneurie et profiter de notre territoire majestueux et du service attentionné de la famille du Triton ? Nos forfaits à la journée sont là pour vous.



Journée de plein air

Comprend : transfert en bateau, visite historique, repas en forêt cuit sur le grill (soupe, salade, plat principal et dessert), accès aux activités et équipements de plein air, arrivée à 7 h 30 et départ 18 h 30.

64 \$ par adulte / 45 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 32 \$ par enfant de 4 à 13 ans

Journée de pêche

Comprend : transfert en bateau, visite historique, repas en forêt cuit sur le grill (soupe, salade, plat principal et dessert), bateau, moteur, essence, aide technique sur le territoire, fumage du poisson, arrivée à 7 h 30 et départ 18 h 30.

214 \$ par adulte / 150 \$ par jeune de 14 à 17 ans / 107 \$ par enfant de 4 à 13 ans

Nous vous attendons déjà sur le bout du quai !

La famille et l'équipe du Triton

Annie Tremblay • Copropriétaire

1 877 393-0557 / 819 653-2150

12, rue Edmond, Lac-Édouard, QC G0X 3N0

www.seigneuriedutriton.com

Au plaisir de vous accueillir,

Annie Tremblay et Nicolas Bernard



Plantes aquatiques dans nos lacs et cours d'eau

La SAMBBA (Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan), votre organisme de bassin versant, a le plaisir de vous informer que le répertoire de plantes aquatiques présentes dans la zone Batiscan-Champlain est disponible ! Toutes les plantes aquatiques connues sur le territoire y sont répertoriées : <https://sambba.qc.ca/plantes-aquatiques/>

Vous pouvez effectuer une recherche par lac ou par cours d'eau ainsi que par mot clé à partir du menu de gauche sur la page afin d'afficher les plantes correspondant à vos critères de recherche.

Cet outil se veut évolutif et sera continuellement mis à jour avec les nouvelles observations disponibles. Vous pouvez également participer à bonifier le répertoire en nous faisant parvenir des études sur les plantes aquatiques du territoire à l'adresse courriel info@sambba.qc.ca

Gabrielle Nobert-Hivon, Biologiste, B. Sc.

Coordonnatrice de la gestion intégrée de l'eau

Tél. : 418-362-3202, poste 204; Courriel : g.nobert@sambba.qc.ca



Vignette pour la mise à l'eau de votre embarcation

La VIGNETTE est disponible à la COOP

• VIGNETTE DE TYPE « PROPRIÉTAIRE » GRATUITE

À la Coop, nous validerons si la personne est propriétaire d'un immeuble à Lac-Édouard. Elle devra fournir une preuve qu'elle vit bien à Lac-Édouard (ex.: compte de taxes et permis de conduire).

Notez que les enfants et la famille proche sont exclus de cette catégorie.



• VIGNETTE DE TYPE « EMBARCATION VERTE » GRATUITE



Demander le type d'embarcation détenu par la personne. Si elle possède canot, kayak ou embarcation avec moteur électrique lui remettre une vignette de type « embarcation verte » gratuite.

Inscrire le nom de la personne et son adresse postale sur une fiche.

Si la personne ne fait pas partie de ces deux classes, elle devra payer pour le stationnement de son véhicule et la mise à l'eau de son embarcation. Vous devez lui offrir le choix entre les deux types de vignettes suivantes :

• La vignette de type « Annuelle 2024 »
au coût de 500 \$

ou

• La vignette de type « Séjour 2024 »
au coût de 100 \$ par séjour ou journée



Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-653-2238.

Pierre Arseneault, directeur général

Matières résiduelles

Seulement les citoyens de Lac-Édouard qui ne sont pas desservis par le système de collecte peuvent aller porter leurs **ordures et matières recyclables** à l'endroit désigné par la Municipalité.

Les citoyens qui ont une adresse civique doivent obligatoirement les déposer devant leur résidence lors des journées de la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables. Des caméras seront bientôt installées. Nous pourrons donc plus facilement identifier les gens qui ne respectent pas ces règles.



Quand aux feuilles mortes, nous avons noté que plusieurs citoyens les déposaient dans des sacs à ordures pour qu'elles soient ramassées par nos employés. Comme nous vivons en forêt voici ce que vous devez faire : soit les composter, soit les épandre dans la forêt publique près de votre résidence.

Merci de votre collaboration,

Pierre Arseneault, directeur général

Des nouvelles de votre Coop



Lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2024, 30 personnes ont assisté à cette rencontre. Un grand merci à ces membres pour leur participation.

De plus, les membres de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard ont élu un nouveau Conseil d'administration : Éric Tremblay, président; Pierre Lepage, vice-président; Jeannie Carrier, trésorière; Rollande Lecours, secrétaire; Sonia Cloutier, administratrice; Isabelle Matte, administratrice et Jason St-Pierre, administrateur.

Nous tenons à remercier, messieurs Pierre Larouche et Patrick Matton pour leur implication et leur grand dévouement au sein de la Coop pendant ces dernières années.

Notre objectif est d'offrir à la clientèle du magasin général un service de qualité, les meilleurs produits aux meilleurs prix possibles, tout en s'assurant de rentabiliser toutes les opérations de la Coop. Soyons conscients qu'un magasin qui vend à perte ne survivra pas longtemps.

Concernant les prix affichés sur nos produits, il faut comprendre que la Coop doit composer avec deux enjeux majeurs : nous achetons en petites quantités, donc pas de rabais importants à l'achat et deuxièmement, l'éloignement qui entraîne des frais de transport élevés. Cependant, soyez assurés que l'équipe mettra en oeuvre diverses solutions pour satisfaire toute notre clientèle : résidents de Lac-Édouard, villégiateurs et touristes. Un grand MERCI à toutes celles et à tous ceux qui appuient la Coop de Solidarité de Lac-Édouard.

La belle saison est à nos portes. Faisons nôtre ce slogan : *À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !*

Éric Tremblay, président



Nous sommes à la recherche de main-d'oeuvre pour la saison estivale 2024. Que ce soit pour travailler 4 h, 8 h ou 20 h / semaine ou tout simplement pour vous impliquer bénévolement, la COOP a sûrement une offre qui conviendrait à vos attentes.

Laissez vos coordonnées à l'employée sur place. Nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

Éric Tremblay, président

Sous le thème « Retrouvons-nous à la belle étoile », le dimanche 23 juin 2024, en collaboration avec la Municipalité de Lac-Édouard nous fêterons la fête nationale du Québec au Centre communautaire, 195, rue Principale.

Voici une programmation préliminaire. S'il y a lieu, d'autres détails seront ajoutés au mois de juin.

- 🌸 14 h 00 Ouverture des festivités et levée du drapeau fleurdelisé
- 🌸 14 h 15 Chasse aux trésors thématique dans les rues villageoises
- 🌸 15 h 30 Dévoilement des gagnants et remise des prix au Domaine Lac-Édouard
Cocktail spécial Fête Nationale
- 🌸 16 h 30 Tournois divers (Ex. : Cartes, poches, washers)
- 🌸 18 h 00 Repas POUTINE de style Grande tablée (Traiteur Le Domaine Lac-Édouard)
Les billets seront disponibles sous peu au magasin général au coût de 20 \$ / adulte
- 🌸 19 h 30 Discours patriotique
- 🌸 20 h 00 Orchestre local et soirée dansante.



Venez en grand nombre vous amuser et fêter en famille !



Sonia Cloutier, administratrice

Société d'habitation du Québec

Le paiement de votre loyer représente une trop grosse part de votre budget ?

Le programme Allocation-logement (PAL) est une aide financière destinée aux familles et aux personnes de 50 ans ou plus.

Les ménages admissibles peuvent recevoir jusqu'à 170 \$ par mois comme soutien au paiement de leur loyer.



À propos du programme

Le financement du PAL est partagé entre la SHQ et la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#) et son administration est confiée à Revenu Québec.

Critères d'admissibilité, formulaire, suivi

Pour savoir si vous y êtes admissible, pour faire une demande d'allocation logement ou pour avoir un suivi de votre dossier, rendez-vous sur le [site Web de Revenu Québec](#) ou parlez avec un membre de son service à la clientèle en composant l'un des numéros suivants :

Québec : 418 266-1016 Montréal : 514 940-1481 Ailleurs au Canada ou aux États-Unis : 1 855 291-6467 (sans frais)



Venez, prenez un rendez-vous
au 819-523-4727

Publicité XPLORE

CONNECT22
 Votre détaillant de
 la région De Lac-Edouard

**Internet
 Pure Fibre à 100%
 ULTRA-RAPIDE
 jusqu'à 1000Mbps**

1-866-751-0562 Xplore™ **X**



Le vendredi 31 mai
de 14 h à 18 h
un représentant de

CONNECT22

sera présent à la Coop de
Solidarité de Lac-Édouard
pour vous donner
plus d'informations
ayant trait aux divers
services qu'ils peuvent
nous offrir.

Bienvenue
à toutes et à tous.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com
Collaboration : Pierre Arseneault



La Municipalité de Lac Édouard a besoin de refaire sa banque de CV. Si vous avez de l'expérience en administration, en comptabilité et/ou en voirie, on aimerait vous connaître.

Tous les postes qui pourraient être offerts sont à temps partiel.

Que ce soit pour combler vos heures de travail ou tout simplement pour sortir un peu de la routine...il nous fera plaisir de discuter avec vous de vos disponibilités.

Faites parvenir votre CV à M. Pierre Arseneault, directeur général : courriel : info@lacedouard.ca
Téléphone : 819 653-2238

Au plaisir de vous rencontrer !

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE

Madame Nancy Larreau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : voirie@lacedouard.ca



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 11 juin 2024 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2024

9 janvier	9 avril	9 juillet	8 octobre
13 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.